



Paris, le 21 juillet 2016

Rapport « Gestion de l'eau : Agir avec pragmatisme et discernement »

Un rapport qui confirme une indispensable amélioration de la loi sur l'eau

Le Sénateur du Cher, Rémi Pointereau, a présenté un rapport d'information sur la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006 « *Gestion de l'eau : Agir avec pragmatisme et discernement* ». Au-delà d'un simple bilan de la mise en œuvre de cette loi, ce rapport met en avant, via 28 propositions concrètes, la nécessité de la réformer.

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (la LEMA) fêtera bientôt ses 10 ans. 10 ans au cours desquels les irrigants se sont investis activement dans l'application de cette loi se heurtant à de nombreuses difficultés comme dans le cadre de la gestion collective. IRRIGANTS de France partage donc les conclusions de ce rapport, à savoir un bilan en demi-teinte. En effet, cette loi n'a pas permis d'anticiper les réalités du terrain, a finalement complexifié le dispositif juridique de la gestion de l'eau, menant parfois localement à des relations conflictuelles et des positions rigides.

Le sénateur Pointereau affirme clairement que la loi sur l'eau et les milieux aquatiques doit reconnaître l'usage économique de l'eau et l'irrigation comme moyen de garantir les productions agricoles. Ce rapport souligne, par ailleurs, l'intérêt d'accroître l'offre de la ressource en eau, la nécessaire simplification des procédures de mise en œuvre des Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC) et la sécurisation juridique des dossiers de créations de réserves en eau. Autant de propositions largement défendues par IRRIGANTS de France au cours des 10 dernières années. Ce rapport s'inscrit donc dans la continuité des travaux menés par les sénateurs Tandonnet et Lozach, *Eau : urgence déclarée*, paru en juin dernier, et témoigne ici encore du fait que la gestion quantitative de l'eau doit être prise en main par le Gouvernement et qu'il est urgent d'avancer sur des améliorations concrètes en matière de politique de l'eau.

Contact Presse : Anne KETTANEH : 06.83.22.05.01 - anne.kettaneh@agpm.com

Alix d'ARMAILLE : 01.44.31.16.49 - alix.darmaille@agpm.com